



Paris, le 9 mars 2018

Monsieur l'Ambassadeur,

Le président de la République a annoncé dans ses discours aux communautés françaises de Tunis et de Dakar avoir demandé « pour l'été » un projet de réforme en profondeur de l'AEFE.

Les organisations représentatives des personnels constatent que ni l'AEFE ni le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ou celui de l'Éducation nationale n'ont engagé à ce jour de concertation sur ce projet.

Nous ne prôtons pas l'immobilisme, mais nous demandons avec force d'être associés à cette réflexion. Nos organisations sont porteuses des attentes des personnels particulièrement inquiets devant cette succession d'annonces.

La loi de 1990 créant l'Agence pour l'enseignement français de l'étranger a permis de doter le réseau d'un opérateur public pour gérer les établissements d'enseignement français à l'étranger et de sortir les enseignants français de situations souvent précaires.

Les représentants des personnels de tous statuts que nous sommes mettons solennellement en garde contre tout risque d'un retour en arrière de près de 30 ans. Une telle régression est inimaginable pour les personnels. De même, nous restons très vigilants quant à la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements et à sa contribution à la « diplomatie d'influence » de la France, dans le cadre d'un établissement public.

Vous connaissez bien, monsieur l'Ambassadeur, la situation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger dont vous avez présidé le conseil d'administration. Une réforme de la présence éducative française à l'étranger, pour être réussie, doit associer la totalité des acteurs. En tant que tels, nous souhaitons vous rencontrer pour vous faire part, forts de notre expertise, de notre analyse et de nos propositions pour garantir l'avenir de l'opérateur public, en lui assurant ainsi qu'à ses personnels les moyens nécessaires pour un meilleur fonctionnement au service des élèves scolarisés dans ses établissements.

Nous vous prions, Monsieur l'Ambassadeur, de croire à notre attachement au service public de l'Éducation à l'étranger.

*Pour le Sgen-CFDT*  
*Françoise Guyot*  
*Alain Schneider*

*Pour le SNES-FSU*  
*Patrick Soldat*

*Pour le SNUipp-FSU*  
*Catherine Desliens*

*Pour l'Unsa Éducation*  
*Patrice Menoud*

Monsieur Philippe Étienne  
Conseiller diplomatique à la présidence de la République  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
Paris 8<sup>e</sup>